



SIAAP

Service public de l'assainissement francilien

15/549

DIRECTION DES ESPACES
VERTS ET DU PAYSAGE

9 NOV. 2015

COURRIER ARRIVEE

Paris, le **03 NOV. 2015**

Le Président

Monsieur le Président du Conseil
départemental du Val de Marne
Hôtel du département
94054 CRETEIL Cedex

Affaire suivie par : DDR/ service Grands Projets
N/Réf : DDR15Dc 3558
(Réponse au courrier PRES15A01725)

OBJET : Autorisation d'intervention sur l'ouvrage Bièvre dans le cadre du projet de réouverture de la Bièvre au parc départementale du Coteau.

Vos réf : DSEA N° 2015-63054 (courrier du 04/09/2015)

Copie : DSE et DAM

Monsieur le Président,

Par le courrier 2015-63054 du 04 septembre dernier, vous sollicitez l'autorisation d'intervention sur l'ouvrage Bièvre, dans le cadre du projet de réouverture de la Bièvre le long du parc départemental du coteau, au bord des avenues de la division Leclerc et Raspail sur le territoire des communes d'Arcueil et de Gentilly.

Je porte à votre connaissance que le SIAAP vous autorise à intervenir sur les zones concernées dans ce projet.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

 Maurice OUZOULIAS

